

Préserver et valoriser les espaces naturels

1998

0 réserve

2018

2 réserves

La LPO s'implique pour préserver la biodiversité et les paysages des sites naturels d'exception ainsi que pour valoriser ces espaces et sensibiliser le public à la protection de cette nature.

Depuis 2010, la LPO PACA est cogestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Partias avec la commune de Puy-Saint-Andrée dans les Hautes Alpes et avec le soutien de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

En 2012, la LPO PACA et la communauté Alpes d'Azur ont été désignées cogestionnaires de la RNR des Gorges de Daluis dans les Alpes Maritimes.



© Tangi CORVELER



© Théo THOMAS



Témoignage

Pierre Leroy
Maire de Puy St André



Qu'est ce qui a motivé votre décision de classer le site des Partias Réserve Naturelle Régionale ?

Historiquement, le site était classé Réserve Naturelle Communale pour empêcher l'extension de la station de ski de Serre Chevalier. Le statut a ensuite disparu en 2005. Lorsque mon équipe a été élue en 2008, nous voulions continuer à préserver le site et à éduquer le public sur les questions de protection de la nature.

Comment s'est décidé le partenariat avec la LPO ?

Que vous apporte le partenariat avec la LPO ?

La LPO est entrée en contact avec nous car nous partagions une vision similaire pour le site. L'expertise de la LPO nous a été utile lorsque nous avons décidé de classer le site Réserve Naturelle Régionale. En effet, le processus est long et complexe, surtout pour des élus de petites communes qui ont beaucoup d'autres projets à mener.

Maintenant que le site est classé, le partenariat avec la LPO nous permet de dynamiser le site, de créer de nouveaux projets. La LPO PACA nous apporte une réelle plus-value.

Quelles activités ont lieu dans l'enceinte du site ?

Comment valorisez-vous le site ?

L'objectif n'est pas réellement de valoriser le site, ni d'y augmenter la fréquentation. Nous ne souhaitons pas non plus mettre le site sous cloche. Nous voulons que les activités qui ont lieu dans la réserve continuent à s'y dérouler tout en devenant plus respectueuses du patrimoine naturel.

Qu'est ce qui a changé depuis le classement du site ?

Une coordination entre tous les acteurs du territoire (associations de protection de la nature, agriculteurs, randonneurs, chasseurs etc.) s'est mise en place. Tous ces acteurs se réunissent régulièrement lors de réunions du comité de pilotage pour améliorer les pratiques au sein du site de la réserve des Partias.

Par exemple, un trail va avoir lieu sur le site prochainement. Nous avons validé cette demande tout en ayant des exigences quant au déroulement de l'évènement pour que la flore et la faune soient dérangées le moins possible.

Une conférence va également être tenue sur les conséquences du changement climatique sur la pousse du mélèze et du pin cembro. La fête des Partias se tient également tous les ans au sein de la réserve.

Le classement du site a créé une réelle dynamique au sein de la réserve et ses alentours.

Comment voyez-vous la réserve des Partias dans 20 ans ?

Le site du vallon des Partias va continuer à exister et différents acteurs vont continuer à cohabiter. J'espère que l'exemple de ce site va permettre d'essaimer et je crois que le mode de gestion que nous avons mis en place gagnerait à être développé partout ailleurs. J'ai bon espoir que les personnes qui visitent ce site développent une attitude plus respectueuse de la nature et qu'elles la gardent lors de visites d'autres sites pas nécessairement classés.

